

OBLIGATIONS RGPD : Comment traiter et protéger vos données clients et salariés



Formation Continue - Web et culture numérique

Spécial camping

Objectifs :

- Comprendre les éléments essentiels du Règlement Général sur la Protection des Données et ses enjeux dans le domaine du commerce.
- Connaître les bonnes pratiques en matière de protection des données à caractère personnel et de données dites sensibles.
- Savoir mettre en place la conformité dans son établissement.

Public :

Professionnels de l'Hôtellerie de Plein-air.

Compétences visées :

- Comprendre et définir la conformité.
- Réaliser l'inventaire des traitements.
- Evaluer les écarts de conformité des traitements et de son entreprise.
- Elaborer et planifier les actions de mise en conformité.

Les plus pédagogiques :

Méthodes :

- Présentation du règlement sur support Powerpoint.
- Partage d'expérience et mise en situation des stagiaires.
- Résolution de cas pratiques et d'études de cas spécifiques à l'HPA.

Validation / Certification :

Attestation de fin de formation.

INFORMATION

☀ 1,5 jour - 10,5 heures

€ 190 € NET

Session(s) à La Roche sur Yon

- Nous consulter

Programme :

Définir le traitement des données à caractère personnel

- Les données à caractère personnel (DCP)
- Les traitements
- Le responsable de traitement
- Implication des sous-traitants

Qu'est-ce qu'un traitement conforme ?

- Qu'est-ce qu'un traitement licite ?
- Qu'est-ce qu'une finalité ?
- Principes et outils RGPD

Respecter les droits des personnes

- Les différents droits
- Permettez aux personnes d'exercer facilement leurs droits
- Les différentes sanctions

Journée 1 : Après-midi

Etude de cas – Camping témoin

- Présentation du contexte
- Identification des traitements de données à caractère personnel
- Réalisation du registre de traitements
- Evaluation des écarts de conformité
- Priorisation des actions de mise en conformité
- Piloter et maintenir la conformité de mon établissement

Préparation de la seconde journée

- Présentation des enjeux de l'atelier
- Eléments de préparation (fournis aux stagiaires)
- Recensement des activités de traitements
- Recensement des applicatifs utilisés
- Recensement des tiers;

Journée 2 : Ateliers (2 groupes)

Atelier : Création du registre de traitements de mon établissement

Les participants initieront au cours de cette seconde matinée ou après-midi de formation le registre des activités de traitements de leur établissement à l'aide des éléments appris en Journée 1 et avec l'appui du formateur.

Déroulé :

Groupe du matin :

9h à 9h30 : Rappels sur le registre
 9h30 à 11h30 : Travail en autonomie avec appui du formateur
 11h30 : Mise en commun des interrogations
 12h30 : Clôture

Groupe de l'après-midi :

14h à 14h30 : Rappels sur le registre
 14h30 à 16h30 : Travail en autonomie avec appui du formateur
 16h30 : Mise en commun des interrogations
 17h30 : Clôture